

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 mars 2021

Présents : Mrs MARTIN Raymond, BARBIER Jean-Marie, SWILDENS Albertus, TERRADE Stéphane, Mmes GAUTHIER Maryvonne et ROMAN Annie

Bon pour pouvoir de Mr FRANCOIS Bernard pour Mme ROMAN Annie

Bon pour pouvoir de Mr BOUISSIERE Pierre pour Mr BARBIER Jean-Marie

Absent : Mr QUINTON Alain

1) Travaux assainissement collectif dans le Bourg de Roussines – ouverture d'un Budget annexe

Le projet de travaux d'assainissement collectif dans le Bourg entraîne la création d'un budget annexe à celui de la commune (prestation d'études, faisabilité du projet, récupération des redevances). Une somme sera prévue au BP 2021 de la commune pour ouverture.

Après vote : votants = 8 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 8

Accord est donné à Monsieur le Maire pour ouverture et préparation de ce budget annexe.

2) Modification des statuts de la communauté de communes de Charente Limousine (CDC)

Suppression dans les statuts de la CDC de l'organisation de la mobilité à savoir, transport à la demande.

Après vote : votants = 8 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 8

Accord pour cette décision de la CDC

3) Délégation consentie au Maire pour petit achat en section Investissement

Demande de Mr le Maire pour autorisation d'effectuer des petits achats en section d'Investissement, en cas d'urgence sans avoir à concerter le conseil municipal. Voir 2 000,00 € maximum.

Après vote : votants = 8 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 8

Accord est donné à Mr le Maire dans la limite de 2 000,00 €

4 – Vote du Compte Administratif 2020 du budget principal de la Commune

Présentation par Mr SWILDENS Albertus, plus âgé des conseillers présents

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		116 288,34	9 481,51		9 481,51	116 288,34
Opérations de l'exercice	266 215,38	332 616,40	46 325,40	110 904,07	312 540,78	443 520,47
TOTAUX	266 215,38	448 904,74	55 806,91	110 904,07	322 022,29	559 808,81
Résultats de clôture		182 689,36		④ 55 097,16		237 786,52
Restes à réaliser			④ 57 838,00		57 838,00	
TOTAUX CUMULES	266 215,38	448 904,74	113 644,91	110 904,07	379 860,29	559 808,81
RESULTATS DEFINITIFS		182 689,36	② 2 740,84		③ 179 948,52	

Restes à réaliser : WC handicapé salle communale = 30 000 € ; Achat matériel technique = 1 969 € ; Travaux éclairage public = 1 600 € ; Voirie 2020 = 9 000 € ; Achat table inox = 1 009 € ; FDAC 2020 (voirie) = 14 260 €

Après vote : votants = 7 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 7

Accord pour compte administratif 2020.

5 – Approbation du compte de gestion 2020 de la Commune établi par le receveur municipal

Présentation par Mr le Maire du Compte de gestion 2020 de la Commune établi par le receveur municipal.

Après vote : votants = 8 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 8

Accord sur le Compte de Gestion 2020

6 – Affectation du résultat du Budget Principal 2020 de la Commune ② ③

Résultat de clôture 2020 = 182 689,36 €. Affectation au compte 1068 en Dépenses Investissement = 2 740,84 € ;

Affectation au compte 002 Recettes Fonctionnement = 179 948,52 €

Après vote : votants = 8 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 8

Accord pour ces affectations du résultat

7 – Achat d'un radar pédagogique mobile solaire et d'une balise flash – demande de subvention dans le cadre « Amende de Police »

Pour assurer la sécurité dans le Bourg, proposition acquisition radar pédagogique mobile solaire et balise flash . Devis incluant 3 fourreaux, pour un montant de 2 792,50 € HT soit 3 351,00 € TTC. Subvention pouvant être demandée auprès du Conseil Département dans le cadre « Amende de Police » pour 25 % du montant HT.

Après vote : votants = 8 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 8

Accord pour achat et demande de subventions

8 – Mise en place d'un panneau « STOP » à l'intersection de la voie communale n° 211 de l'Etang de la Grolle et de la Départementale 163

Pour sécuriser la sortie de la voie communale 211 au lieu dit « Les Tuillières » il serait nécessaire de mettre en place un panneau « STOP ».

Après vote : votants = 8 ; abstention = 0 ; CONTRE = 0 ; POUR = 8

Accord pour faire le nécessaire auprès des services de l'Équipement (ADA)

QUESTIONS DIVERSES

- Stéphane TERRADE demande que le radar mobile soit installé de temps en temps au lieu dit « Chez Conton »
- Prévoir un contrat d'entretien annuel pour le chauffage de la Mairie
- Remplacement tôles pour toiture silo bois : accord devis SARDIN Maintenance, 1 875 € (inscrire au BP 2021 en Investissement)
- Pour élections de juin 2021, achat d'une urne et de protections pour bureau de vote
- Achat d'une plastifieuse pour documents d'affichage
- Faire le point avec les services des impôts concernant la taxe foncière des logements dont la commune est propriétaire
- Voir pour aménagement en gîte d'étape (mise à disposition) le logement du rez de chaussée du Presbytère
- Voir pour vendre le godet drop et la balayeuse de la Commune qui ne servent pas
- Pont du Luffier à « La Séchère », demander un diagnostic pour prévision travaux en 2022 ; la voirie serait à la charge de la commune
- Fauchage des banquettes et talus + élagage par la Communauté de Communes de Charente Limousine = 200 heures pour la commune de Roussines